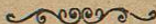


mine notre âme, qu'il l'échauffe, qu'il la féconde et lui fasse produire les fruits de la vie éternelle !

CHAPITRE VII

Si un chrétien ne pouvait consacrer qu'une demi-heure par jour à la prière, il ne saurait rien faire de plus utile à la gloire de Notre-Seigneur, au salut de son âme et au bien général de l'Eglise, que de la consacrer à entendre pieusement la Messe.

MGR DE SÉGUR.



CHAPITRE VII

LA MESSE POUR LES DÉFUNTS

Et facta collatione, duodecim millia drachmas argenti misit Jerosolymam offerri pro peccatis mortuorum sacrificium, bene et religiose de resurrectione cogitans.

Judas Machabée, ayant fait une collecte, envoya douze mille drachmes d'argent à Jérusalem afin qu'on offrit un sacrifice pour les péchés de ceux qui étaient morts, ayant de bons et de religieux sentiments touchant la résurrection.

(II Mac., XII, 43.)

Il y a dans la célébration du saint sacrifice pour les défunts un rite bien instructif et bien touchant. La divine Victime est présente sur l'autel ; le prêtre est sur le point de communier ; après avoir parlé à l'auguste Trinité, aux anges et aux saints, il s'adresse pour la première fois à Jésus-Christ en personne. Incliné en

signe de respect, il lui dit : *Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, accordez le repos aux âmes des trépassés, le repos éternel.* Et il répète cette prière trois fois. En effet, à l'autel, Jésus-Christ est l'hostie de propitiation, non-seulement pour les péchés des vivants, mais encore pour les péchés des morts. Sa vertu expiatrice se fait sentir à la fois à l'Eglise militante et à l'Eglise souffrante. Si le prêtre insiste par trois fois auprès de la sainte Victime, en redisant la même prière en faveur des défunts, c'est que leur situation est bien malheureuse et bien digne de compassion. Méditons sur les grandes souffrances des prisonnières de la justice divine et sur la merveilleuse efficacité du saint sacrifice pour les soulager.

I

La première peine des âmes du purgatoire, c'est la peine du *sens*, c'est-à-dire le supplice du feu. On lit dans l'histoire ecclésiastique que Néron fit saisir à Rome tous les chrétiens qu'il put trouver. Il les revêtit d'une robe enduite de poix et de soufre, et après les avoir distribués dans les divers quartiers de la ville, il ordonna qu'on les attachât à des pieux et qu'on mit le feu à leurs vêtements, en sorte que ces malheureux brûlaient tout vivants et éclairaient les passants des flammes qui les dévoraient. Spectacle horrible dont le seul souvenir nous glace d'effroi ! Et cependant ce n'est là qu'une pâle image des souffrances des âmes du purgatoire.

Le feu qui les torture, dit saint Thomas, est si cruel que « le feu le plus ardent, en comparaison, n'est qu'un

feu en peinture (1). » Les souffrances du Purgatoire, au jugement de saint Cyrille de Jérusalem, sont si grandes, que la moindre des peines qu'on y souffre, l'emporte sur tous les tourments, même réunis, qu'on peut endurer sur la terre (2) : il n'y a de différence entre les tortures de l'enfer et du Purgatoire « que la durée (3). » Selon saint Bernard, toutes les peines qu'on peut imaginer en ce monde ne peuvent nous faire soupçonner celles du Purgatoire. Mettez ensemble, dit-il, les angoisses de la pauvreté, les coups de la mauvaise fortune, l'aiguillon de la calomnie, les inquiétudes, les ennuis, qu'est-ce que tout cela en comparaison des peines du Purgatoire ? rien. Rassemblez, et ces maux de tête qui sont comme les pointes d'une couronne d'épines, et ces souffrances aiguës qui déchirent les nerfs, et les spasmes affreux, et les cruelles insomnies, toutes les douleurs enfin que puisse endurer le corps humain, qu'est-ce que tout cela auprès des supplices du Purgatoire ? rien. Ah ! quels tourments ! Qui pourra jamais les comprendre ? Ah ! ne

(1) Ignis ille purgatorius non minus calidissimum, qui unquam in hoc mundo exarsit, ignem calore suo superat, quam calidissimus ille ignis depictum in pariete ignem suo excedit calore. (In IV, dist. XXI, q. I, n° 2).

(2) Si omnes, quæ in mundo cogitari possunt, pœnæ, tormenta, afflictiones, minori, quæ illic in purgatorio habetur, pœnæ comparantur, vel ut solatia erant : mallet enim quilibet viventium, si illas experientia nosceret pœnas, usque ad finem mundi omnibus his simul sine remedio cruciari pœnis, quas omnes homines sigillatim ab Adam hucusque pertulerunt, quam uno die in inferno, aut purgatorio, minori, quæ ille habetur, pœna torqueri (S. Cyrill. Hieros, in epistola ad S. August.).

(3) Nihil inter se differunt tormenta infernalibus ab iis, quæ sunt in purgatorio, quia eadem sunt magnitudine ; sed unum est, quod differre possunt, quia infernales finem non exspectant, et purgatorii pœnæ sunt cum fine (Ibid.).

dites plus, s'écrie saint Césaire d'Arles : « Ce feu s'éteindra, après tout, et j'arriverai à la vie éternelle. Car les souffrances qu'il fait endurer surpassent tout ce qu'on peut ici-bas voir, sentir, imaginer de plus douloureux (1). »

Mais le feu n'est que le moindre des tourments des âmes du Purgatoire. Leur supplice le plus dur, c'est la peine du *dam*, c'est la privation temporaire de la vue de leur Seigneur et Maître. Ce qui les fait souffrir à l'excès, c'est d'être séparées de Dieu ; de Dieu dont elles connaissent la beauté et la bonté infinies ; de Dieu qui est l'unique objet de leur amour ; de Dieu vers lequel elles aspirent de toute la véhémence de leurs désirs. Sans cesse elles déploient leurs ailes pour s'envoler vers le céleste séjour ; sans cesse, jusqu'à leur entière purification, elles sont retenues par des liens qu'elles ne peuvent briser. Quelle violence ! quelle agonie ! quelle mort dans la vie ! Elles ont obtenu une sentence favorable au tribunal du souverain juge, mais un cruel délai en retarde pour elles le bénéfice. Leur salut est assuré, mais elles n'en ont point encore la jouissance. Elles ont droit à tous les biens, mais elles gémissent dans la plus extrême pauvreté. Ce sont des reines, mais des reines dans les fers. Ce sont des triomphatrices, mais des triomphatrices sans couronne. Ce sont des compagnes des anges, mais elles souffrent du voisinage des démons. Dieu est leur Père, mais comme un créancier impitoyable, il les garde en prison jusqu'à ce qu'elles aient payé leur dernière obole. Il est leur époux, mais, comme un juge sévère, il les a livrées au bourreau.

(1) Hom., viii.

Âmes malheureuses, à quoi compareraï-je votre infortune ? Vous souffrez les tristesses du plus dur des exils, les horreurs de la plus affreuse des prisons, les angoisses du plus poignant des veuvages ! Je prête l'oreille à vos plaintes ; oh ! qu'elles sont douloureuses ! « *Hélas ! dites-vous, comme mon exil se prolonge ! Hélas ! mon père et ma mère m'ont abandonnée ! Seigneur, où sont donc vos anciennes miséricordes ? Mon âme soupire après vous comme le cerf altéré après la source des eaux vives. Quand donc, Seigneur, paraîtrai-je en votre présence ? Oh ! comme votre oreille est dure à ma voix ! comme vous m'êtes devenu cruel ! comme votre main s'est appesantie sur moi !* (1) »

Et qui sont ceux qui se plaignent si amèrement ? Qui sont ceux que torturent si vivement et le feu et l'amour ? Ce sont des parents bien-aimés à qui nous devons tout ; ce sont ces êtres chéris dont nous aimons à rappeler le souvenir au foyer domestique ; ce sont ceux dont nous entourons les restes mortels de respect et d'amour ; ce sont nos amis ; ce sont nos frères en Jésus-Christ ! Impuissants à fléchir par eux-mêmes le juste Juge, incapables de mériter dans cette nuit fatale où ils vivent et où l'on ne peut plus rien faire qui profite au salut, ils n'ont plus de ressource qu'en nous. De la voix la plus lamentable, ils nous crient : « Ayez pitié de moi, ayez pitié de moi, je vous en conjure, vous au moins qui êtes mes amis, car la main du Seigneur, m'a touché, *miseremini, miseremini mei sallem vos amici mei, quia manus Domini tetigit*

(1) Ps. cxix, 5 ; Ps. xxvi, 10 ; Ps. lxxxviii, 50 ; Ps. xli, 2 et 3 ; Job., xxx, 20 et 21.

me (1). Accordez-moi le secours de vos suffrages, venez-moi en aide par vos prières, vos pénitences, les indulgences dont vous disposez et surtout par le saint sacrifice de la Messe. »

II

A quelques milles de Rome, dit un docte prélat (2), dans la paisible enceinte où coulent encore les trois fontaines qui jaillirent aux endroits où rebondit la tête de saint Paul abattue par le glaive, s'élève un humble sanctuaire autrefois visité par saint Bernard. Pendant que le saint religieux y célébrait nos redoutables mystères, il aperçut des anges qui descendaient et montaient sur une échelle lumineuse comme celle que vit Jacob dans le songe de Béthel. Ils descendaient du ciel dans le Purgatoire, pour y prendre les âmes prisonnières; puis ils montaient du Purgatoire au ciel, conduisant par la main les âmes devenues libres. C'était le Sacrifice offert par le saint moine de Clairvaux qui donnait le branle au mouvement rédempteur accompli par les angéliques messagers.

Tous les jours cette œuvre de délivrance s'opère au saint sacrifice en faveur des âmes de nos frères qui après la mort ont quelques fautes à expier.

Au ciel et sur la terre, notre Sauveur ressuscité prie sans cesse pour nous, *semper vivens ad interpellandum pro nobis* (3). Il présente à son Père ses glorieu-

(1) Job., xix, 21.

(2) Mgr Plantier, évêque de Nîmes.

(3) Heb., vii, 25.

ses cicatrices qui, comme autant de bouches éloquentes, plaident constamment la cause des âmes acquises et régénérées par son sang. Mais ici-bas la voix de ces divines blessures semble plus puissante que dans les cieux. Là-haut elles sont fermées, ici-bas elles sont rouvertes sur la pierre du sacrifice; là-haut le sang ne coule plus; ici-bas, sur l'autel, il coule et déborde dans la coupe sacrée; là-haut l'Agneau qu'aperçut saint Jean possède la plénitude de la vie immortelle, ici-bas il est à l'état de mort. La Messe, c'est l'holocauste du Golgotha répété chaque matin dans d'innombrables sanctuaires !

Or, c'est surtout en faveur des prisonnières du Purgatoire que la voix du sang de Jésus-Christ se fait entendre à l'autel. Il n'est point d'âmes, sauf les habitants du ciel, qui tiennent à Dieu de plus près et qui lui soient plus chères. Elles forment les prémices de la Jérusalem céleste, pour lesquelles sont les meilleurs gémissements de l'Agneau qui se tient immolé devant le trône éternel et dont le sang rejaillit sur toute tribu, toute langue, tout peuple et toute nation. A la Messe, Jésus-Hostie prie pour elles, il offre pour elles, en expiation, ses abaissements inouis du Calvaire renouvelés et continués à travers les siècles par le saint Sacrifice; il leur applique une part de la surabondante satisfaction qu'il a acquise pendant sa vie mortelle, et surtout par sa Passion douloureuse. Et quand les anges de l'Eucharistie portent dans le Purgatoire les fruits de la sainte Messe, il se passe quelque chose d'analogue à ce qui arriva dans la fournaise de Babylone. Ils font circuler dans la prison de feu un souffle rafraîchissant; les flammes obéissantes s'écartent momentanément pour livrer passage au sang rédempteur et les âmes souffrantes, surtout *celles qui ont été spécialement*

recommandées au prêtre, trouvent dans sa vertu bienfaisante une précieuse diminution de peine, et le gage non moins précieux d'une délivrance devenue plus prochaine. C'est le sentiment de saint Jérôme et de saint Grégoire que pendant la célébration du saint sacrifice pour l'âme d'un défunt, le feu qui la consume suspend son énergie, *animæ quæ sunt in purgatorio, pro quibus solet sacerdos in missâ orare, interim nullum tormentum sustinent dum missa celebratur* (1). Bien plus, saint Jérôme assure qu'à chaque Messe, un grand nombre d'âmes sortent de leur prison et s'envolent au ciel, *missâ celebratâ, plures animæ exeunt de purgatorio*.

Le B. Henri Suso avait promis à un religieux de son ordre, qu'il aimait tendrement, de dire, s'il lui survivait, tous les lundis, pendant un an, une Messe pour le repos de son âme. Celui-ci lui apparut après sa mort et se plaignit de ce qu'il l'avait oublié. Henri s'en excusant lui dit que, s'il n'avait pas célébré la Messe, il avait fait d'autres prières pour lui. Mais le défunt lui répartit avec de grands soupirs : *Sanguinem, sanguinem Jesu-Christi sedandis his flammis peto*. C'est le sang, c'est le sang de Jésus-Christ que je demande pour apaiser le feu qui me dévore!!!

C'est qu'en effet non-seulement la Messe soulage les âmes souffrantes, mais c'est, dit le concile de Trente, le plus efficace moyen que nous ayons pour les introduire dans *le séjour du rafraîchissement, de la lumière et de la paix* (2).

Oui ! cela est vrai, nos frères défunts peuvent être

(1) Dialog., vi, 56.
(2) Can. Missæ.

délivrés par nos prières. La prière a un pouvoir illimité, elle peut forcer les portes de la prison du Purgatoire, car Notre-Seigneur a dit : « Tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, il vous l'accordera (1). » Oui ! nous pouvons payer, par nos œuvres satisfactoires, les dettes des trépassés : le dogme consolant de la communion des saints nous en donne l'assurance la plus formelle. Oui ! quand l'Eglise nous le permet, nous pouvons appliquer à ceux qui achèvent dans l'autre vie la purification de leur âme les indulgences que nous gagnons ; car l'Eglise a plein pouvoir sur les mérites de ses enfants et de son céleste Epoux. Mais le moyen le plus efficace, *le moyen des moyens*, pour délivrer les morts souffrants, c'est, disons-le bien haut, le saint Sacrifice de la Messe.

Et en effet, dans les autres suffrages, c'est la créature qui intercède, la créature dont la prière est souvent infructueuse, parce que souvent elle manque des conditions requises ; à la Messe, c'est le Créateur qui prie, c'est Jésus-Christ toujours écouté, à cause de sa suréminente dignité, *exauditus est pro sua reverentia* (2). D'un côté, c'est une expiation finie, limitée comme tout ce qui vient de l'homme ; de l'autre, une expiation infinie, comme tout ce qui vient de Dieu. Ici, celui qui satisfait a souvent besoin de demander pardon pour ses propres péchés ; là, sur l'autel, celui qui satisfait, c'est *le Juste, l'Immaculé, celui dont la sainteté est plus élevée que les cieux* (3). Aussi, tandis que l'homme plus d'une fois offre une expiation qui

(1) Joan., xvi, 23.
(2) Heb., v, 7.
(3) Heb., vii, 26.

n'est point agréée de Dieu, parce qu'elle est souillée, *si non places non placas*, Jésus, à la Messe, présente à Dieu des satisfactions toujours acceptées. Pensée consolante pour le pécheur ! Si coupable qu'il soit, si avancé dans les sentiers de l'iniquité qu'on puisse le supposer, il peut *sûrement et très efficacement* venir en aide à ses parents et à ses amis défunts, non par lui-même, tant qu'il sera dans l'inimitié de Dieu, mais par Jésus-Christ, en faisant célébrer pour eux le saint Sacrifice. Car Dieu a toujours pour agréable la sainte Messe, dont la victime et le prêtre principal ne sont autres que son divin Fils, *en qui il met toutes ses complaisances* (1).

L'histoire sacrée nous raconte que Jonathas, après avoir sauvé l'armée d'Israël, fut condamné à mort pour avoir transgressé le commandement de son père. Alors des milliers de voix s'élevèrent pour implorer sa grâce. De toutes parts on s'écriait : « Jonathas subira-t-il le dernier supplice, après avoir sauvé Israël par une si éclatante victoire ? » Saül se laissa fléchir par ces cris de reconnaissance et de supplication, et pardonna à son fils (2). Si, mettant à profit les moyens qui sont à notre disposition, surtout le saint Sacrifice, en y assistant et en le faisant célébrer, nous délivrons des âmes du Purgatoire, elles deviendront pour nous dans le ciel des défenseurs dévoués. Au besoin, elles s'interposeront entre nous et Dieu. Elles lui diront : « Seigneur, souvenez-vous que vous avez dit : *Bienheureux les miséricordieux, parce qu'ils obtiendront miséricorde* (3). Non ! vous ne permettrez pas qu'il périsse,

(1) Matth., III, 17.

(2) I Reg., XIV, 45.

(3) Matth., V, 7.

celui qui nous a consolées dans nos excessives douleurs ! Non ! vous ne refuserez pas le pardon à celui qui fut si charitable à notre égard ! Non ! vous ne laisserez pas tomber dans les gouffres de l'enfer celui qui nous a tirées du Purgatoire ! »

Souvenez-vous, aussi, Seigneur, de vos serviteurs et de vos servantes qui nous ont précédés avec le signe de la foi et qui dorment du sommeil de la paix... Que tous ceux qui reposent en Jésus-Christ entrent par votre miséricorde dans le lieu du rafraîchissement, de la lumière et de la paix : Par le même Jésus-Christ Notre-Seigneur. Ainsi soit-il.

DU CANON DE LA MESSE.

revert